

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

AVIS D' ATTRIBUTION

L'avis d'appel public à la concurrence a-t-il fait l'objet d'une publication ? Oui au JOUE le 29/11/2006 , au BOAMP le 30/11/2006 sous le numéro de référence n°06-260878, sur le site de la ville le 01/12/2006 et un affichage en Mairie en date du 01/12/2006.

A-t-il fait l'objet d'une publication rectificative ? Non.

IDENTIFICATION DE L' ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur (collectivité territoriale)

Commune des Pavillons-sous-Bois
Place Charles de Gaulle,
93320 Les Pavillons-sous-Bois - FRANCE ;
tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

Représentant du pouvoir adjudicateur: Mr Le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

Objet du marché : L'ORGANISATION DE SEJOURS HIVER, PRINTEMPS, ETE POUR LES ENFANTS DE 6/12 ANS ET LES 12/15 ANS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS.

CRITERES D' ATTRIBUTION RETENUS

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- le prix par enfant pour un séjour (coefficient 6);
- la valeur technique de l'offre jugée à travers le mémoire technique (coefficient 4).

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Attribution du marché :

Lot 1. Séjour printemps pour les enfants de 6 à 12 ans du 7 au 15 avril 2007 en France :

Titulaire : VISAS, 54, boulevard Maréchal Foch, 38000 Grenoble ;

Montant : 565 euros par enfant.

Montant mini/maxi annuel : 2438 euros (T.T.C.)/9750 euros (T.T.C.).

Lot 2. Séjour printemps pour les enfants de 13 à 15 ans du 7 au 15 avril 2007 en France :
Titulaire : AUTREMENT LOISIRS, 9, rue du rivage, 59320 Sequedin

Montant : 601 euros (H.T.).

Montant mini/maxi annuel : 1700 euros (T.T.C.)/6600 euros (T.T.C.).

Lot 3. Séjour été pour les enfants de 6 à 12 ans en juillet 2007 dans le Languedoc Roussillon :
Titulaire : AUTREMENT LOISIRS, 9, rue du rivage, 59320 Sequedin

Montant : 1075 (H.T.) euros par enfant.

Montant mini/maxi annuel : 5500 euros (T.T.C.)/22 000 euros (T.T.C.).

Lot 4. Séjour été pour les enfants de 12 à 15 ans en juillet 2007 dans le Languedoc Roussillon

Titulaire : ADN, 10, quai de la borde, 91130 Ris Orangis ; montant : 968 euros (H.T.) par enfant.

Montant mini/maxi annuel : 4230 euros (T.T.C.)/16915 euros (T.T.C.).

Lot 5. Séjour été pour les enfants de 13 à 15 ans en août 2007 en Côte Atlantique : EVASION

Titulaire : EVASION VACANCES AVENTURES, 28, boulevard de l'hôpital, 75005 Paris

Montant : 960 euros (H.T.) par enfant.

Montant mini/maxi annuel : 1920 euros (T.T.C.)/7680 euros (T.T.C.).

Sous-traitance : non. **Date d'attribution du marché :** 17 janvier 2007.

Nombre total d'offres reçues : 6.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Autres informations :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 14 boulevard de l'hautil, B.P. 30322, 95027 Cergy Pontoise Cedex,

tél. : 01-30-17-34-57,

courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr,

télécopieur : 01-30-17-34-69,

adresse internet : http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr/ta/cergy_pontoise/index.shtml..

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire(Recours hiérarchique).recours contentieux:dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marche, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise

Date d'envoi du présent avis au cyberspace : 15/05/2007